

# Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée conférant un grade de master

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

Les enseignements auront lieu sur les différents sites de l'Université Paris Cité mais majoritairement sur le site de Villemin. Les centres de simulation iLumens seront également mis à disposition dans le cadre de certaines UE.

L'Université Paris Cité propose les 5 mentions conduisant au Diplôme d'État d'infirmier en Pratique Avancée conférant le grade de master :

\* Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et poly pathologies en soins primaires \* Oncologie et hématologie

\* Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

\* Santé mentale et psychiatrie

\*domaine d'intervention " urgences ".

Calendrier 1ère année

A titre indicatif, la formation IPA se déroulera sur 26 semaines à l'université suivies de 2 mois de stage. La rentrée est prévue le lundi 18 septembre 2023

Fin de la formation : 5 juillet 2024

Calendrier 2ème année

A titre indicatif, la formation IPA se déroulera sur 15 semaines à l'université suivies de 5 mois de stage. La rentrée est prévue le lundi 25 septembre 2023

Fin de la formation : 5 juillet 2024

## OBJECTIFS

Permettre à des infirmiers d'acquérir des connaissances et des compétences pour exercer en pratique avancée et développer les rôles dévolus à cette fonction. L'organisation de ce master a été conçue en inter et pluri professionnalité et en référence aux textes publiés sur l'exercice en pratique avancée qui définissent les domaines d'exercice.

Ces infirmiers en pratique avancée contribueront à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire dans le respect du parcours de soins coordonné par le médecin.

Les rôles :

- **clinique**, lors de situations complexes, sous-entend l'évaluation de l'état et de la situation de la personne et de son entourage, dans une perspective de soins infirmiers ;

- **conseil, consultation**, dans le sens de donner des conseils aux bénéficiaires des soins, aux pairs, à d'autres professionnels de santé. Les notions de conseil et consultation suggèrent également la possibilité de prendre conseil auprès d'autres personnes ;

- **leadership**, au sens d'animation d'équipe, pour initier les « bonnes pratiques cliniques », la démarche qualité et l'engagement ;

- **enseignement, formation**, au sens de transmission des savoirs, facilitant l'apprentissage des patients, des étudiants, des pairs, et d'autres professionnels de santé ;

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

- **recherche**, impliquant une veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, la participation et la réalisation de travaux »

Pour la mention médecine d'urgence :

L'organisation de ce master a été conçue en inter et pluri-professionnalité et en référence aux textes publiés sur l'exercice en pratique avancée qui définissent les domaines d'exercice. Les infirmiers en pratique avancée en médecine d'urgence participeront à la prise en charge globale dont le suivi est confié par un médecin dans une structure d'urgences.

L'acquisition de connaissances sur les mécanismes physiopathologiques, la prise en charge clinique et le parcours du patient dans des situations cliniques sont définies par les textes réglementaires. [1]

De même les gestes techniques pouvant être réalisés par les infirmiers de pratique avancée sont définis par les textes réglementaires.

[1] Décret n° 2021-1384 du 25 octobre 2021 relatif à l'exercice en pratique avancée de la profession d'infirmiers, dans le domaine d'intervention des urgences

## COMPÉTENCES VISÉES

Former des infirmiers en pratique avancée qui contribueront à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire dans le respect du parcours de soin coordonné par le médecin.

Les missions :

- \* développement de la clinique et des pratiques infirmières,
- \* conseil, organisation et gestion des soins,
- \* formation des pairs et encadrement des stagiaires,
- \* recherche en sciences infirmières et amélioration des soins, contribution aux recherches en épidémiologie

Au terme des enseignements du Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée, les participants seront en capacité de :

- \* Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- \* Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- \* Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- \* Organiser les parcours de soin et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
- \* Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
- \* Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques

[Cliquer ici pour prendre connaissance de la fiche d'enregistrement du diplôme au Répertoire National des Certifications Professionnelles](#)

## Programme

### ORGANISATION

**1<sup>ère</sup> année (60 ECTS) commune pour toutes les mentions à choisir en 2<sup>è</sup> année**

#### Semestre 1 (30 ECTS)

- \* \* Clinique (14 ECTS)
- \* \* Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- \* \* Responsabilité, éthique législation de l'ontologie (3 ECTS)
- \* \* Langue vivante (3 ECTS)
- \* \* Méthodes de travail (3 ECTS)

#### Semestre 2 (30 ECTS)

- \* \* Clinique (6 ECTS)
- \* \* Formation et analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- \* \* Santé publique (6 ECTS)
- \* \* Recherche (6 ECTS)

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

- \* \* Stage de 2 mois (6 ECTS)

### 2<sup>e</sup>me année (60 ECTS)

#### Semestre 3 (selon l'option choisie) (30 ECTS)

- \* \* Bases fondamentales (6 ECTS)
- \* \* Clinique (14 ECTS)
- \* \* Parcours de sante# (4 ECTS)
- \* \* Recherche (3 ECTS)
- \* \* Langue vivante (3 ECTS)

#### Semestre 4 (30 ECTS)

- \* Mémoire (6 ECTS)
- \* Stage de 5 mois obligatoire (24 ECTS)

## STAGE

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 2 mois en 1<sup>ère</sup> année - 5 mois en 2<sup>ème</sup> année

## Admission

Infirmiers diplômés d'État.

## PRÉ-REQUIS

Diplôme d'État d'infirmier

#### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#)

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

Le DE IPA est associé à un grade master ce qui permet aux diplômés d'envisager de démarrer un doctorat dans les conditions d'équivalence demandées par l'école doctorale d'accueil.

### TAUX DE RÉUSSITE

88.4 %

Le taux de réussite au DE IPA est important. Néanmoins, il s'agit d'une formation exigeante et il existe des abandons en cours de formation. Le redoublement est possible mais n'est pas acquis de droit. Il est donc recommandé de bien s'informer avant de débiter la formation.

## Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Responsable du diplôme**

Hélène Moins

**Responsable du diplôme**

Anne-Marie Corp

**Responsable du diplôme**

Emmanuelle Cartron

**Responsable du diplôme**

Clarissa TERENCE-SEIXAS

**Secrétariat pédagogique**

Lila Taïbi

[lila.taibi@aphp.fr](mailto:lila.taibi@aphp.fr)

**Responsable Pôle Paramédical**

Sandra Fefeu

01 57 27 85 68

[sandra.fefeu@u-paris.fr](mailto:sandra.fefeu@u-paris.fr)

**Gestionnaire IPA**

Isabelle Cambresy

0157278624

[isabelle.cambresy@u-paris.fr](mailto:isabelle.cambresy@u-paris.fr)

**Secrétariat administratif**

[paramedical.medecine@u-paris.fr](mailto:paramedical.medecine@u-paris.fr)

## En bref

**Composante(s)**

UFR de Médecine

**Niveau d'études visé**

BAC +5 (niveau 7)

**ECTS**

120

**Public(s) cible(s)**

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

**Modalité(s) de formation**

- Formation initiale
- Formation continue

**Langue(s) des enseignements**

- Français
- Anglais

**Capacité d'accueil**

1ère année : 80 étudiants  
2ème année : Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et poly pathologies en soins primaires : 70 étudiants  
Oncologie et hématologie : 10 étudiants  
Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale : 15 étudiants  
Santé mentale et psychiatrie : 20 étudiants  
Domaine d'intervention " urgences " : 10 étudiants

**Lieu de formation**

Site Villemin

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**